



Entreprise
du Patrimoine
Vivant

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le label Entreprise du Patrimoine Vivant : une visibilité amplifiée à l'international

Paris, le 4 mars 2014. L'Institut Supérieur des Métiers (ISM), mandaté par l'Etat pour gérer le label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV), vient de sortir le bilan d'activité 2013 du label. L'année 2013 s'est notamment caractérisée par une visibilité accrue du label EPV à l'international : organisation d'événements phares (exposition chez Harrods à Londres, à Los Angeles et New York, présentation du label à l'Assemblée européenne des PME à Vilnius), parution de nombreux dossiers dans la presse étrangère, etc.). Les EPV ont également été reconnues comme l'un des piliers de la « Marque France » actuellement en cours de développement.

Le label d'Etat Entreprise du Patrimoine Vivant regroupe aujourd'hui 1 157 maisons d'excellence, qui sont « les ambassadrices du fabriqué en France et de nos savoir-faire français à l'international ; ce sont elles qui créent notre image de marque à l'étranger. Au-delà de nos frontières, elles soutiennent donc le rayonnement économique et culturel de notre pays » affirme Mme Sylvia Pinel, ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme.

Un processus de labellisation extrêmement rigoureux

Pour garantir une sélection minutieuse, l'ISM a continué à coordonner au plus près l'instruction des dossiers de candidature.

La Commission nationale des EPV a examiné 418 dossiers en 2013 et le taux de labellisation global s'est établi à 55 % des dossiers. Depuis la mise en place du label en 2006, l'ISM a reçu 2 777 dossiers de candidature.

Une visibilité affirmée en France et à l'international

En 2013, l'ISM a poursuivi sa stratégie de consolidation des outils de communication (création d'une nouvelle plaquette, publication avec le Groupe Mercure du « Guide de préservation du patrimoine architectural français », développement de la page Facebook (www.facebook.com/patrimoinevivant)). L'ISM a également piloté et accompagné de nombreuses actions, nationales et régionales, pour promouvoir le label et ses entreprises (3^e Rencontre parlementaire des EPV au Palais Bourbon, table d'exception EPV pour la Fête de la Gastronomie à l'Hôtel Le Meurice, etc.).

Une année riche en actions à l'international

L'ISM a aussi assuré la mise en œuvre, avec Ubifrance, d'un programme d'actions à l'étranger, notamment l'organisation d'une exposition exceptionnelle chez Harrods à Londres pendant tout le mois de juin.

L'ISM a également œuvré pour faire connaître le label au niveau européen.

Un accompagnement renforcé et élargi au service des entreprises

L'ISM a poursuivi sa mission d'accompagnement des EPV en animant le réseau de ses partenaires et en mobilisant les réseaux économiques et financiers (lancement du Fonds pour les savoir-faire d'excellence avec Bpifrance, etc.).

Consultez le bilan d'activité :

http://www.patrimoine-vivant.com/pub/2014/epv_bilan2013_bd.pdf

A propos du label Entreprise du Patrimoine Vivant

Le label d'Etat EPV distingue des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Ces maisons se caractérisent par une histoire et un patrimoine parfois séculaires, des capacités d'innovation et des savoir-faire rares qui ont contribué à asseoir leur notoriété dans le tissu entrepreneurial français. Le label EPV est décerné par la Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, Mme Sylvia Pinel et la Ministre déléguée auprès du ministre du Redressement productif, chargée des PME, de l'Innovation et de l'Économie numérique, Mme Fleur Pellerin.

Contacts presse

Agathe Djelalian, Chargée de communication du label EPV

ISM - Tel : +33 (0)1 44 16 80 67 / presse@patrimoine-vivant.com

www.patrimoine-vivant.com / www.facebook.com/patrimoinevivant